

Vuichard SAS repousse les limites de l'infiniment petit

Dingy-en-Vuache. Créée en 1967, la société Vuichard SAS poursuit son développement dans le domaine du micro-usinage de précision. Dernier investissement en date, une machine laser de nouvelle génération soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Stéphane Grosjean

sgrosjean@lemessenger.fr

Pionnière dans l'électro-érosion depuis 1968, soit un an après sa création dans le sous-sol de sa maison par Michel Vuichard, la société Vuichard SAS n'a, depuis, jamais cessé d'innover. Grâce à ce procédé, ce ne sont pas moins de 2 millions de briquets de la marque de luxe ST Dupont qui sont passés par l'entreprise en vingt-sept ans. Au fil des ans, la société a connu deux agrandissements, mais en restant toujours implantée sur les hauteurs de Dingy-en-Vuache, près du foyer familial. Quand Philippe Vuichard succède à son père à la direction de l'entreprise en 1998, muni d'un diplôme d'ingénieur en mécanique, il crée une spécialisation en micro-perçage qui permet de compléter son savoir-faire en micro-usinage de précision. Aujourd'hui, comme le souligne Philippe Vuichard, l'entreprise fait partie des rares sociétés à utiliser du fil de 20 microns en électro-érosion à fil et à réaliser des com-

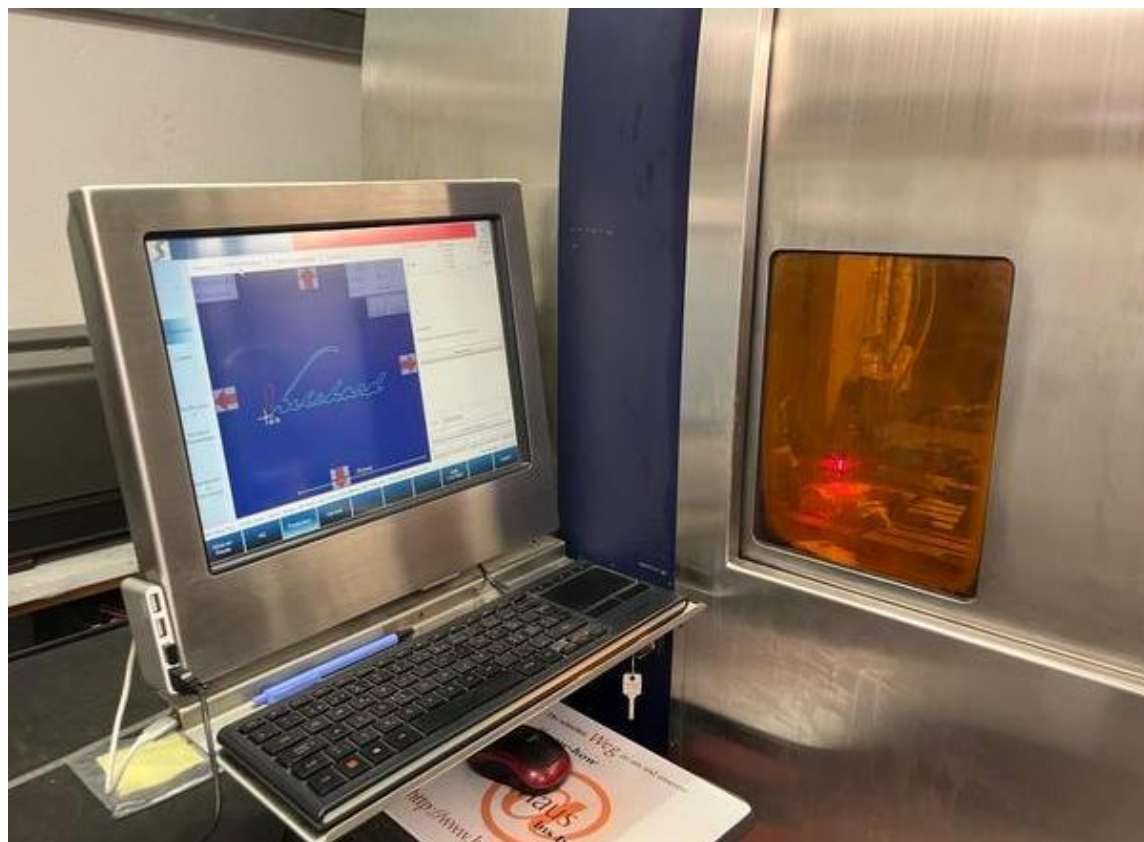
posants de moins de 0,001 gramme. « Notre savoir-faire reste unique en France pour l'électro-érosion d'enfonçage, insiste le dirigeant. Nous sommes les seuls en France à pouvoir réaliser des trous de la taille d'un micron, soit celle d'une bactérie, invisible à l'œil nu, invisible à la loupe et invisible avec un microscope qui grossirait moins de 500 fois. »

Spécialisée dans la micro-découpe laser

La SAS a franchi un nouveau cap en 2014, avec l'acquisition d'une machine de micro-découpe laser pour répondre aux exigences de la clientèle en matière de micro-usinage et de haute précision. En 2026, le pôle laser évolue encore. Grâce à une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes attribuée dans le cadre du « Pack Relocalisation » (40 000 euros), l'entreprise a fait l'acquisition d'une nouvelle machine laser (200 000 euros). « Nous poursuivons dans l'innovation avec un investissement dans la technologie laser guidée par jet d'eau, explique Philippe Vuichard à Christophe Fournier, présent ce jeudi 7 mai dans les locaux de la société. Cela nous permet d'obtenir une qualité de découpe irréprochable. » ●



Philippe Vuichard ingénieur et dirigeant de Vuichard SAS.



Seule entreprise à travailler l'infiniment petit

Afin de faire face à la baisse d'activités dans le domaine de l'horlogerie qui s'est confirmée après les années Covid, les domaines d'activité de l'entreprise sont aujourd'hui pluriels. Parmi ceux-là, la joaillerie, la cosmétique, le médical, l'aéronautique et le spatial, l'automobile, l'armement, mais aussi les matériaux particuliers et l'industrie de la mécanique. « Nous répondons aux commandes d'une centaine de clients par an », précise le dirigeant tout en précisant qu'il s'agit de marchés unitaires ou des

petites séries. « Les pièces arrivent ici déjà ouvragées. Nous allons dans le détail. Nous pouvons descendre beaucoup plus bas que nos concurrents dans la précision de la découpe, atteste Philippe Vuichard. Jusqu'à dix fois plus petit », affirme-t-il.

Génial inventeur

Philippe Vuichard ne cesse de mettre au profit de son entreprise ses facultés d'ingénieur, en mettant au point ses propres machines. Il révèle qu'il a également mis au point le concept de micro tournage en électro-érosion. Un concept qu'il a inventé en 2018. « Cela nous permet de faire du tournage de tous les matériaux conducteurs de courant. » Un atout non négligeable. ●

La micro découpe au laser s'effectue au millimètre.